



Mémento à l'usage des élus du Parc

Une autre vie s'invente ici





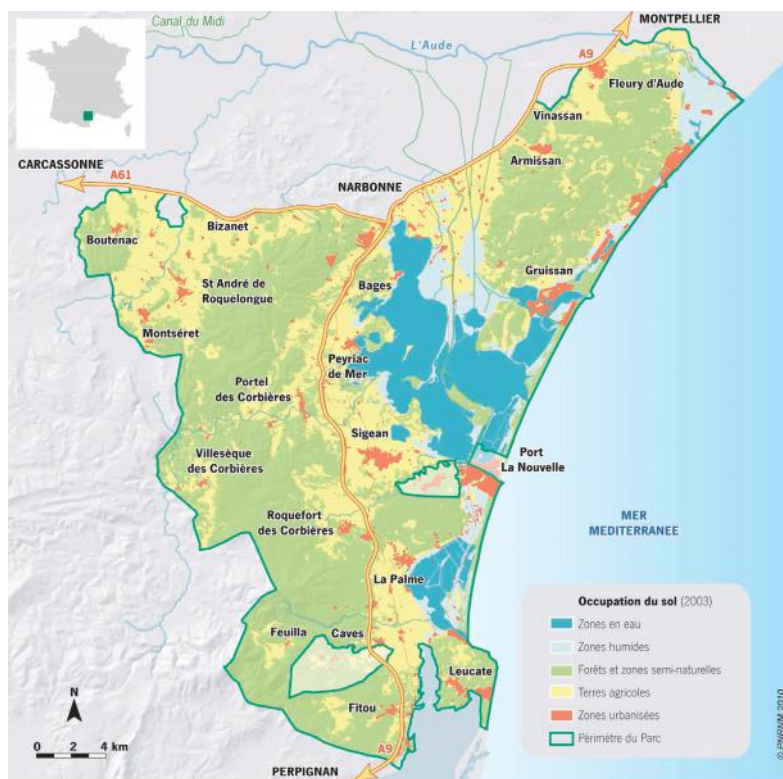
Les 51 Parcs naturels régionaux

«Un Parc naturel régional est un territoire habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, qui s’organise autour d’un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine»



Créé le 18 décembre 2003, **le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée** est un territoire exceptionnel, avec une équipe de professionnels chargés de préserver et d’améliorer la qualité de vie d’un territoire reconnu nationalement pour ses paysages et sa biodiversité. Les 21 communes concernées et les partenaires institutionnels (Région, Département, Agglomération) veulent faire du Parc un atout en conjuguant développement économique durable et préservation de l’environnement et du patrimoine.

CARTE D’IDENTITE DU PARC



21 communes / 70 000 ha / 35 000 habitants
2003 : décret de création et labellisation du Parc
2010 : renouvellement du label

Diversité des paysages et des milieux

42 km de littoral méditerranéen
12 000 ha de zones humides
28 000 ha de garrigues et pelouses

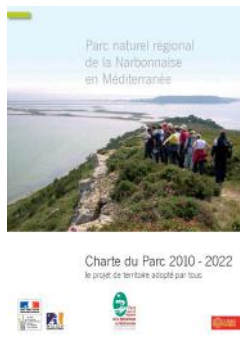
Grande diversité de milieux naturels

13 000 ha de sites classés et inscrits
2 000 espèces de végétaux
350 espèces d’oiseaux sur 514 dénombrées pour l’Europe
1400 espèces de végétaux
29 habitats naturels d’intérêt communautaire
3500 ha acquis par le Conservatoire du Littoral
56% du Parc en Natura 2000
Site RAMSAR depuis 2006
4 600 hectares de sites inscrits (plateau de Leucate, Île Sainte-Lucie...)
8 900 hectares de sites classés (Massif de la Clape, Fontfroide, Gouffre de l’œil doux)

Patrimoine culturel

9 sites classés au titre des Monuments Historiques (Abbaye de Fontfroide, oppidum de Pech Maho et de Montlaurès...)
3 sites classés au titre des Sites et Paysages (Massif de la Clape, Massif de Fontfroide, Canal de la Robine)

LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL 2010-2022



Le projet de territoire adopté par tous : Stratégie pour le territoire

Issue d'une large concertation, la charte définit les missions et les objectifs du Parc. La charte est le document de référence qui régit un Parc naturel régional. Unique et différente dans chaque Parc, elle résume à elle seule le projet de notre territoire pour douze ans. La charte consigne les priorités du Parc en matière de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social, d'accueil touristique.

La charte du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée exprime une stratégie que nous pouvons résumer en quelques mots :

« À partir des patrimoines que nous protégeons et valorisons, nous favorisons un modèle de développement responsable et un cadre de vie harmonieux pour les habitants et les visiteurs »

AXE 1 : Protéger et valoriser nos patrimoines naturels et paysagers

Le premier axe de la stratégie vise à protéger et valoriser les patrimoines naturels et paysagers, la qualité et la quantité de la ressource en eau comme condition de préservation des complexes lagunaires et milieux humides, mais aussi des grands espaces de garrigues et forêt méditerranéennes.

AXE 2 : Aménager, construire et produire de manière responsable

Le second volet de la charte est intimement lié au premier. Il s'adresse aux acteurs qui font vivre le territoire : les bâtisseurs, des aménageurs, des producteurs. En tant qu'acteurs publics ou personnes privées, ils contribuent à faire du Parc un territoire qui évolue, un territoire habité et exploité durablement, dans le respect des grands « équilibres du vivant ».

AXE 3 : Vivre le Parc et sa dynamique avec ses acteurs et ses habitants

Le troisième volet de notre projet concerne les modes de coopération locale (capacité d'ouverture et d'échanges avec les territoires voisins ou plus lointains). Cet axe s'adresse non seulement aux habitants et à leurs représentants, mais également aux visiteurs qui séjournent ou visitent le territoire. Le Parc n'est pas un projet d'experts, mais un territoire de vie.

BUDGET

Le syndicat Mixte est en charge de l'animation et de la gestion de 3 établissements, chacun correspondant à 1 budget : le Parc naturel régional (2 500 000 €), la réserve naturelle régionale de Sainte Lucie (300 000 €) et le chantier d'insertion de charpenterie de marine (200 000 €)

Il s'agit d'une enveloppe globale annuelle de 3 000 000 €.

Financé d'une part par les dotations statutaires de ses membres, et par ailleurs par l'obtention de subventions sur actions spécifiques, le budget du Parc est essentiellement consacré au financement de sa mission

d'ingénierie et d'accompagnement aux côtés des acteurs du territoire. Le développement d'actions stratégiques et expérimentales représentant 30% de ce budget.

Ainsi, l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, le Grand Narbonne, les communes du Parc et les chambres consulaires, financeurs majeurs de l'action du Parc contribuent à la réalisation de la Charte dont il sont signataires pour un développement et une préservation de notre territoire.

Composition et répartition du budget principal du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée :

Budget PNR 2016					
Dépenses Prévisionnel			Recettes Prévisionnel		
Types de dépenses	Montant annuel	%	Types de recettes	Montant annuel	%
Charges en personnel	1 327 810 €	53	Dotations statutaires	888 000 €	35
Prestations	772 417 €	30	Autres subventions	484 276 €	19
Autres frais de fonctionnement	415 340 €	17	Etat et établissements publics	320 568 €	13
			Autres recettes	822 723 €	33
TOTAL	2 515 567 €	100	TOTAL	2 515 567 €	100

MAIS QUE FAIT LE PARC ?

Les missions des Parcs sont les suivantes (article R333-4 du Code de l'Environnement) :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager,
- L'aménagement du territoire,
- Le développement économique et social,
- L'accueil, l'éducation et l'information,
- L'expérimentation, l'innovation

Et dans le cadre de la Charte de territoire 2010-2022 mise en œuvre au fil des programmes d'actions annuels et pluriannuels, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée compte les actions suivantes comme emblématiques :

Co-gestion des terrains du conservatoire du littoral



Le Parc est devenu peu à peu co-gestionnaire avec les communes concernées de différents sites, propriétés du Conservatoire du littoral : Peyriac-de-mer, les marais du Narbonnais, les rives de l'Aute. En 2015, s'ajoutent les terrains du Conservatoire du Littoral de l'Oustalet avec la commune de Fleury et l'ONF.

Animation de Docobs Natura 2000



Le Parc anime 4 sites Natura 2000. Il est donc opérateur des zonages suivants : Massif de la Clape, Étangs du Narbonnais, Étang de La Palme, Plateau de Leucate.

Maison de la Clape – Accueil du Parc



En parallèle de l'animation du site Natura 2000 du massif de la Clape, le Parc, l'association de la Maison de la Clape et le Grand Narbonne ont travaillé depuis 2014 à l'amélioration de l'accueil et de l'information du public aux enjeux du massif : paysager, écologique, historique et culturel.

La Maison de la Clape est située au cœur du village de Vinassan et a fait l'objet d'importants aménagements pour accueillir le public et organiser des animations. Cette stratégie d'accueil

constitue à ce jour une action de sensibilisation majeure et un lieu d'accueil du Parc emblématique.

Co-gestion de la Réserve naturelle régionale de Sainte-Lucie



Depuis 2010, la gestion de la réserve naturelle régionale (RNR) est assurée par deux co-gestionnaires que sont le Parc naturel régional et la commune de Port la Nouvelle. Le Parc assure la coordination générale de la

gestion et certaines actions identifiées de manière précise dans la programmation.

En 2016, le Parc prend en charge la gestion et le suivi des mesures compensatoires relatives au parc logistique portuaire de Port la Nouvelle dans la RNR de Sainte-Lucie.

Stratégie Touristique Intégrée et Innovante



Le tourisme est la deuxième activité économique après la viticulture sur le territoire du Parc. Dans les années à venir, l'ensemble des financeurs souhaite que le Parc joue un rôle dans le développement du tourisme et dans le panel de l'offre touristique territoriale. Dans ce cadre, la stratégie touristique intégrée à mettre en œuvre par le Parc se doit d'être également innovante (STII). Le lancement de la stratégie touristique innovante et intégrée a eu lieu en 2014 et paraîtra en septembre 2016 pour une mise en œuvre concertée sur le territoire de la Narbonnaise.



Programme Eco-habiter le Parc

Depuis 2010, le Parc a engagé un important programme, transversal et décloisonné, de sensibilisation, formation et accompagnement des habitants, collectivités et professionnels pour la mise en œuvre d'une gestion économe des ressources locales (énergie, eau, pesticides, biodiversité, paysage, déchets) : Le Programme ECO HABITONS LE PARC.

Il se concrétise en organisant des animations d'ateliers pratiques de formations aux économies d'énergie, d'eau, et de pesticides ou bien encore dans l'animation d'éditions du « Défi Familles Economes avec le Parc », challenge collectif de réduction des consommations en énergie, eau et pesticides domestiques auprès d'un panel de « foyers témoins » volontaires.

Archives du sensible

Cette opération existe depuis 13 ans et s'étoffe d'année en année. La politique culturelle du Parc en matière de recherche et d'édition est très reconnue et bien identifiée par les partenaires (DRAC, Région LRMP, Département, Conservatoire du Littoral, Archives départementales, Bibliothèques, libraires, Fédération nationale des Parcs, presse culturelle, etc.). Par ailleurs, le site Internet des « Archives du sensible » sur la page d'accueil du site internet du Parc est une ressource proposant tous les contenus des sujets abordés depuis 12 ans, mettant ainsi le patrimoine à la disposition de tout public.



Classe de découverte RAMSAR

Le Parc est un pionnier pour la mise en œuvre d'une politique d'éducation à l'environnement sur son territoire parmi les Parcs naturels régionaux. Depuis 2015, l'aboutissement de cette politique réside en l'animation de la Classe Découverte Ramsar (renforcement du programme d'activités pédagogiques et d'accueil des scolaires sur le site du Grand Castelou, développement d'animations mettant en avant une démarche scientifique liée à la préservation et la restauration des marais du Narbonnais et s'appuyant sur les suivis écologiques mis en place sur le Domaine du Grand Castelou).



Chantier d'insertion de Charpenterie de marine traditionnelle

Ce chantier d'insertion est consacré à la rénovation de bateaux anciens dans le respect de la charpenterie de marine traditionnelle et dans l'objectif de préserver le patrimoine maritime et fluvial languedocien.

Le « Charpenterie de marine » permet ainsi d'allier action sociale et mise en valeur du patrimoine. Cette activité vient compléter le volet « social » de la Charte du Parc reconnue en qualité « Agenda 21 », qui jusque-là restait peu développé.



FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

BUREAU SYNDICAL

Président

Bernard DEVIC

8 Vice-Présidents

Didier CODORNIU (Région Occitanie),
Magali VERGNES (Département de L'Aude),
Bernard BALLESTER (CCI), Jean-Marc VALLEVERDU (CA11),

Communes :

Michel CURADE, Guy SIE, Xavier BELARD, Pierre SANTORI

+ 9 membres du Comité syndical

CONSEIL SCIENTIFIQUE ET DE PROSPECTIVE DU PARC

Président : Bernard DELAY

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT Parc /Grand Narbonne

Président : Olivier RÉMY

COMITE SYNDICAL

61 titulaires répartis en 8 collèges
21 communes, Intercommunalités,
Département de l'Aude, Région Occitanie

COMMISSIONS THÉMATIQUES DU PARC

Affaires générales et Communication
Biodiversité
Ressources et Climat
Médiation, Economie, Agriculture et Développement

EQUIPE TECHNIQUE

L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PARC

Pour nous contacter

Standard du Parc

04 68 42 23 70

Courriel équipe

p.nom@parc-naturel-narbonnaise.fr

Ex : a.perea@parc-naturel-narbonnaise.fr

Parc naturel régional de la
Narbonnaise en Méditerranée
1 rue Jean Cocteau
11130 Sigean
info@parc-naturel-narbonnaise.fr

■ Direction



Alain PEREA
Directeur



Alain BERGÉ
Directeur- adjoint



Alice ROY
Communication



Céline PAYA-REIG
Secrétaire générale

■ Administration



Magali MULET
Affaires financières et
ressources humaines



Valérie LEROUX
Appui comptable



Céline LLAONETA
Secrétaire de direction
Accueil téléphonique

■ Réserve Naturelle Régionale de Sainte Lucie



Emmanuelle ROMET
Conservatrice de la
RNR de Sainte Lucie



Jérôme PAOLI
Garde du littoral



Eric JOUBERTOUT
Garde du littoral

■ Chantier d'insertion Charpenterie de marine



Yann PAJOT
Charpenterie de marine

■ Pôle

Missions transversales



Eric VOQUE
Réfèrent Ressource en eau
& Eco-développement



Laurent BENAOU
Réfèrent Qualité des
milieux aquatiques



Fanchon RICHART
Réfèrent Paysage, SIG et
Natura 2000 Plateau de
Leucate



Typhaine LEGRAND
Réfèrent Energie Climat



Olivier LECLERCO
Espace info Energie

■ Pôle

Lagunes et zones humides



Kattalin FORTUNÉ-SANS
Réfèrent Pôle



Christophe LAUZIER
Garde du littoral



Karine DUSSERRE
Marais du Narbonnais



Guillaume SALES
Garde du Littoral
& Travaux espaces
naturels



Camille PFLEGER
Leucate-La Palme

■ Pôle

Massifs et Piémonts



Corinne PACHE
Réfèrent Pôle
Agro-Environnement
Clape et Oustalet



Christophe CAUQUIL
Garde du littoral



Jade CHING
Agro-Environnement



Sylvie BARRAU-PIFFAUT
Patrimoine

■ Pôle

Médiation



Marion THIBA
Responsable Pôle
Culture & Patrimoine



Marie MASSÉ-DEWEYERD
Education au territoire



Marianne BANCAL
Événementiels Grand
Public



Virginie GENET
Animations



Bertrand DULAC
Tourisme